



9

Asamblea General
General Assembly
Assemblée Générale

25.06.2020
09:00 - 16:00 GMT -5

SPP Global

Guide Préliminaire IX Assemblée Générale 2020
SPP Global





CONTENU

1	Présentation	3
2	Ordre du Jour Provisoire IX AG.....	3
3	Rapport de gestion annuel : Conseil d'Administration - Direction exécutive	4
	3.1 Rapport narratif	4
	3.2 Rapport sur les indicateurs	11
4	Rapport financier annuel SPP Global	13
	4.1 Opinion d'audit.....	13
	4.2 Bilans financiers 2019 : État des activités	14
	4.3 Bilans financiers 2019 : État de la situation financière.....	16
	4.4 FONDS SPP NATIONAUX 2019-2020.....	17
	4.5 FONDS RÉGIONAUX DE REPRÉSENTATION DES SPP.....	18
5	Rapport annuel CNP : Comité des Normes et des Procédures	18
	5.1 PRÉSENTATION.....	18
	5.2 ADHÉSION	18
	5.3 PÉRIODE D'ACTIVITÉS 2019 - 2020 (Post VIII AG)	20
	5.4 PÉRIODE DE RÉSULTATS 2019 - 2020 (Post VIII AG).....	20
	5.5 RAPPORT D'AVANCEMENT ET DE FONCTIONNEMENT.....	22
	5.6 CONCLUSIONS.....	22
	5.7 RECOMMANDATIONS AU CD ET À L'AG	22
6	Rapport annuel CV : Comité de Surveillance	22
	6.1 Composition du Comité de Surveillance	22
	6.2 Processus de formulation du rapport annuel	23
	6.3 Recommandations à la VIIIe Assemblée Générale du SPP Global	23
	6.4 Analyse actuelle	26
	6.5 Recommandations au CD et à l'AG de SPP Global	27
7	Rapport sur la marque et l'image	29
8	Ordre du Jour et Chemin Critique X Assemblée Générale 2021	31



1 Présentation

- Ce document est le Guide d'Information Préliminaire pour la IXe Assemblée Générale de SPP Global, qui se tiendra en ligne le 25 juin 2020, de 9h00 à 16h00. L'admission commencera une heure avant et il est demandé de réserver une demi-heure supplémentaire à la fin de la réunion, afin de répondre à l'éventuelle nécessité de prolonger le temps établi pour l'Ordre du Jour.
- Son utilisation est exclusive aux Associés de SPP Global.
- Il est principalement composé par l'Ordre du Jour provisoire de la IXe Assemblée Générale des rapports annuels 2019-2020 des différents organes de SPP Global.
- Le contenu de ce guide a été approuvé par le Conseil d'Administration de SPP Global.

2 Ordre du Jour Provisoire IX AG

Programme (GMT -5)	#	Décision	Sujet
8:00	0		Connexion à la salle de réunion
9:00	1		Bienvenue
9:15	2		Rapport de présence
9:20	3		Mise à jour des organes directeurs
9:25	4		Installation du Président et du Secrétaire de la neuvième Assemblée Générale
9:30	5		Règles de participation
9:40	6		Associés actuels SPP Global (+ rapport des retraits)
9:50	7	I	Établissement du Quorum IX AG
10:00	8		Inauguration officielle
10:05	9	II	Agenda IX Assemblée Générale SPP Global
10:20	10	III	Rapport de gestion annuel (Conseil d'Administration)
10:50	11	IV	Rapport financier annuel (Conseil d'Administration)
11:05	12	V	Rapport Annuel du Comité des Normes et des Procédures (Comité des Normes et des Procédures)
11:25	13	VI	Rapport du comité de non-conformité
11:40	14	VII	Rapport d'évaluation annuel (Comité d'audit)
12:00	15		<i>INTERMEDIAIRE</i>



Programme (GMT -5)	#	Décision	Sujet
13:00	16	VIII	Rapport sur la marque et l'image
13:20	17	IX	Agenda et Chemin Critique pour la Xème AG du Guatemala
13:35	18	X	Conclusions et engagements IX AG
13:55	19	XI	Adaptations possibles des règlements intérieurs et/ou des statuts
14:10	20	XII	Appel à candidatures pour les postes vacants dans les organes
14:40	21	XIII	Déclaration publique de la IXe AG mondiale du SPP
14:50	22	XIV	Date de définition X Assemblée Générale Guatemala
15:00	23	XV	Affaires générales
15:20	24	XVI	Présentation des prix SPP 2019
15:40	25		9e cycle d'évaluation de l'AG
15:55	26		Remarques de clôture
16:00	27		Fermer
16:00	28		Temps de réservation
16:30	28		Déconnexion

3 Rapport de gestion annuel : Conseil d'Administration - Direction exécutive

3.1 Rapport narratif

1 <i>Promotion de la croissance et de la consolidation du marché pour les produits des organisations de petits producteurs SPP :</i>		
#	<i>Progrès du cycle 2019-2020</i>	<i>Plans du cycle 2020- 2021</i>
1	Un ajustement budgétaire a été effectué afin de renforcer le domaine du marketing et du développement du marché de SPP Global en 2020 et de disposer de plus grandes capacités opérationnelles dans ce domaine, axées sur la communication, la promotion et les ventes.	<i>Le processus de recrutement du nouveau directeur du marketing et du développement du marché de SPP Global devrait s'achever en mai.</i>
2	La participation de SPP Global à deux salons a été organisée : Organic Biofach Nuremberg (DE) 2020 ; malheureusement, le salon du café de spécialité de la SCA aux États-Unis et en Europe a été annulé en raison de la pandémie	<i>Le budget est recentré sur la promotion et les événements numériques, en cherchant une plus grande couverture et attention aux marchés, producteurs et clients potentiels avec moins de ressources.</i>



3	Dans le cadre des activités de promotion et de positionnement du SPP, nous avons participé à la conférence annuelle de la Plateforme canadienne pour le commerce équitable (CFTN) par des conférences de presse et des panels de discussion à Biofach (Allemagne).	<i>L'organisation et/ou la participation à des forums et conférences virtuels internationaux seront recherchées.</i>
4	Des visites ont été effectuées auprès de clients existants et potentiels afin de suivre les processus de développement du marché en Europe. En particulier, de solides progrès ont été réalisés dans l'établissement d'une alliance stratégique avec le réseau français de plus de 30 entreprises biologiques et de commerce équitable, BIOPARTENAIRE . Dans le cas du Canada, une tournée de visites à des clients clés potentiels a été préparée, qui a dû être annulée en raison de l'éruption de la pandémie COVID-19.	<i>De nouveaux clients seront prospectés par le biais de visites, de dialogues et de présentations numériques et de marketing numérique.</i>
5	Plusieurs réunions physiques et virtuelles ont été organisées avec le SPP France pour le renouvellement de l'accord de promotion du SPP en France et pour la mise en œuvre du Plan de promotion du SPP pour l'Europe . Enfin, il a été convenu avec le SPP France qu'il ne participera pas à la mise en œuvre du plan SPP Europe	<i>Un nouvel accord de partenariat avec SPP France devrait être approuvé prochainement, et la stratégie de promotion de SPP Europe est lancée, pour l'instant depuis le siège de SPP Global.</i>
6	Le Comité de Soutien et de Promotion (CAP) de SPP Global a élaboré un plan de promotion commerciale en réponse aux nouvelles réalités du marché, en cherchant à obtenir un plus grand investissement interne et externe et un meilleur positionnement de SPP, en profitant de la nécessité de redéfinir la marque, le logo et l'image.	<i>Les activités commerciales seront suivies par le Comité de soutien à la promotion, afin de renforcer l'image et le positionnement de SPP sur le marché international.</i>
7	Plusieurs prix SPP ont été développés pour de nouveaux produits (riz, dattes, feuilles vertes) et d'autres prix SPP sont en cours de définition pour permettre l'entrée sur le marché (plus de 10 nouveaux produits fabriqués par les OPP)	<i>On s'attend à une croissance constante de la variété des produits SPP, pour lesquels de nouveaux prix seront établis, en tirant parti des nouvelles procédures et méthodologies pour établir les "prix SPP initiaux"</i>
2	<i>Le renforcement des capacités opérationnelles de SPP Global et SPP National :</i>	
#	<i>Progrès du cycle 2019-2020</i>	<i>Plans du cycle 2020- 2021</i>
1	Trois scénarios budgétaires ont été élaborés pour traiter la question de la pandémie de COVID19 , les principaux ajustements étant le renforcement et la protection du secteur de la commercialisation et, deuxièmement, le secteur de la certification et de la qualité.	<i>Le budget et son exécution seront exécutés en fonction des recettes résultant de l'évolution du marché.</i>
2	Des progrès ont été réalisés dans la mise en place d'une systématisation dans différents domaines , tels que les banques, la facturation des créances, la certification, et un système a été mis en place pour contrôler les résultats, les activités et les	<i>Un système de produits en ligne sera mis en place en juin, suivi d'un marché virtuel pour faciliter l'offre et la demande de produits du SPP</i>



3	SPP Global Operations a créé un nouveau poste d'éditeur, de traducteur et d'interprète trilingue afin de renforcer l'attention immédiate portée aux besoins de l'équipe opérationnelle	<i>Développement de nouveaux outils pour faciliter la traduction dans un plus grand nombre de langues, en utilisant des outils en ligne, en augmentant l'accès aux informations du SPP à un plus grand nombre de régions</i>
2.1 La numérisation des informations sur les plateformes en ligne de certification, de promotion et de commercialisation		
#	Progrès du cycle 2019-2020	Plans du cycle 2020- 2021
1	La deuxième version du système numérique D-SPP (www.d-spp.org) a été mise en place, ce qui permet de maintenir les informations du système de certification avec une accessibilité et une qualité beaucoup plus grandes.	<i>Un processus d'amélioration continue est poursuivi dans le but de rendre la plate-forme plus efficace chaque jour</i>
2	Un système de gestion de la relation client (CRM) a été mis en place, c'est-à-dire un système de gestion du service clientèle. Ce système nous permettra de suivre les besoins de nos "clients" (tant les producteurs que les acheteurs), afin de faciliter le commerce et le développement des chaînes d'approvisionnement, ainsi que d'optimiser la résolution des problèmes dans le domaine de la certification SPP.	<i>Il s'agit d'effectuer une maintenance corrective et préventive de la plate-forme qui vise à rendre la plate-forme plus efficace chaque jour</i>
3	Sur la base de l'examen et de l'évaluation du système de gestion de SPP Global, un ERP, système numérique pour la gestion des entreprises , a été mis en place. Actuellement, le système est opérationnel et est utilisé pour la plupart des fonctions administratives, telles que la comptabilité, la facturation, la projection.	<i>Il est prévu d'intégrer le module de certification dans ce PGI afin d'automatiser l'ensemble du processus de certification</i>
4	La plupart des documents des différentes équipes de travail sont hébergés en ligne et permettent une collaboration horizontale ainsi qu'un partage d'informations avec les membres des différents organes du SPP	<i>Il est prévu d'avancer dans la création d'espaces spécifiques afin que les différents acteurs du SPP aient accès aux documents et informations qui font partie des processus de décision</i>
3 Construction et renforcement de plateformes SPP locales et de produits dans les pays d'origine et de destination :		
#	Progrès du cycle 2019-2020	Plans du cycle 2020- 2021
1	Des assemblées nationales ont eu lieu au Guatemala, en Colombie, au Mexique et au Pérou . L'objectif était de mettre en œuvre les ajustements stratégiques du système SPP qui sont en cours de réalisation à partir des VIIe et VIIIe Assemblées générales de SPP Global, de fournir un retour d'information sur les questions stratégiques en suspens et de définir un plan d'action pour chacun des pays. D'autres assemblées nationales prévues au Nicaragua, au Guatemala, au Honduras et en Équateur ont dû être annulées en raison de la pandémie.	<i>Un plus grand nombre de réunions sera organisé, en profitant de la facilité accrue des réunions et assemblées virtuelles</i>



2	Sur la base des décisions de la VIIe et VIIIe Assemblée générale, la consolidation des réseaux nationaux du SPP a été encouragée sans qu'il soit nécessaire de signer des accords.	<i>La consolidation du SPP dans les différents pays en tant que réseaux nationaux sera davantage encouragée par la promotion de réunions virtuelles dans un plus grand nombre de pays.</i>
3	Des efforts considérables ont été faits pour renouveler l' accord avec le SPP France , le SPP France n'étant pas d'accord avec les décisions des septième et huitièmes assemblées. Au vu des difficultés, il était nécessaire de générer de nouvelles propositions, en faisant certains compromis, en respectant le mandat général de l'Assemblée générale de SPP Global .	<i>Il est prévu qu'en juin 2020, des accords clairs soient conclus avec le SPP France pour poursuivre les activités de promotion du SPP en France, en utilisant une partie des ressources allouées par l'Assemblée générale pour les activités de promotion de l'Europe.</i>
4	Des travaux ont été effectués sur l'élaboration du plan d'action du SPP afin de créer un réseau informel d'acteurs du SPP en Europe pour soutenir la stratégie pour l'Europe , sur la base des accords de l'Assemblée générale. Cependant, les négociations concernant sa mise en œuvre avec le SPP France ont retardé l'application finale des accords, même si un processus de recrutement a été lancé.	<i>Le développement et la consolidation des activités du SPP en Europe continueront à être encouragés, en utilisant le budget alloué par l'Assemblée générale.</i>
5	SPP Global a participé au comité de pilotage du programme ÉQUITÉ2 de Fair Trade France, avec un financement de la Coopération française, ce qui a permis à SPP de renforcer sa présence dans la région de l' Afrique de l'Ouest . SPP Global a effectué une visite complémentaire auprès de différents OPP et réseaux nationaux d'OPP afin de promouvoir la connaissance du SPP et la création future de réseaux nationaux ou régionaux de SPP en Afrique .	<i>L'objectif est d'établir une présence plus permanente dans la région de l'Afrique de l'Ouest et de renforcer ainsi l'impact et la participation au SPP, y compris la défense des intérêts locaux.</i>
4	Promouvoir les valeurs ajoutées des organisations de petits producteurs par le biais du programme de promotion "SPP Global Contributions" :	
#	Progrès du cycle 2019-2020	Plans du cycle 2020- 2021
1	Les principaux axes des contributions globales se sont vu accorder une place plus importante dans le matériel promotionnel du SPP, comme s'il s'agissait des objectifs de développement durable du SPP , indépendamment de la promotion de projets collaboratifs spécifiques dans ces domaines.	<i>Les contributions mondiales continueront à être promues comme une contribution des petits producteurs à un monde meilleur, d'autant plus que la sensibilisation et la sensibilité des consommateurs se sont accrues depuis la pandémie COVID-19</i>
2	Il y a eu une série de réunions et de dialogues internes avec les OPP, les acheteurs finaux et le Comité de Soutien et de Promotion afin de trouver des mécanismes permettant de faire de la stratégie de contribution globale une partie inhérente au système de promotion et de financement des OPP , au-delà de la participation facultative de certains OPP et CF à des projets particuliers	<i>Dans le cadre du chemin critique vers la Xème Assemblée générale, physique (Guatemala, juin 2021, si la pandémie le permet), la discussion interne sur la manière d'intégrer le concept de contributions mondiales au nouveau plan stratégique du SPP de manière plus solide que dans le plan stratégique actuel continuera à être encouragée.</i>
5 (+8)	Positionner le Symbole des Producteurs Paysans non seulement comme un sceau et une influence sur les politiques publiques et les mouvements connexes ; le SPP comme une alliance entre les petits producteurs et les acteurs de la solidarité :	



#	Progrès du cycle 2019-2020	Plans du cycle 2020- 2021
1	Le SPP a pu faire progresser son positionnement politique grâce à sa participation et à ses déclarations au salon et aux conférences de Biofach, en Allemagne, et à la conférence annuelle du CFTN (Canadian Fair Trade Network) à Calgary, au Canada, en défendant les intérêts des producteurs et les prix minimums du SPP en particulier, en augmentant le prestige et la reconnaissance du SPP dans les domaines du commerce équitable, de la production biologique et des petits producteurs de produits de qualité dans le café, le cacao et d'autres produits.	<i>Dans la mesure du possible, l'implication du SPP dans ces domaines sera contrôlée.</i>
2	La participation du SPP au panel de dialogue avec l'Union européenne concernant la législation et la réglementation des produits biologiques en Europe, avec une date d'introduction provisoire au 1er janvier 2021, a étayé le leadership du SPP dans la défense des petits producteurs sur les marchés préférentiels des produits biologiques.	<i>Dans la mesure du possible, l'implication du SPP dans ces domaines sera contrôlée.</i>
3	Le mouvement des producteurs et des certificateurs biologiques au Mexique et en Amérique latine a donné une impulsion à la présence du SPP dans les scénarios politiques locaux et internationaux, devant les gouvernements et les instances comme l'IFOAM et la Communauté européenne	<i>Dans la mesure du possible, l'implication du SPP dans ces domaines sera contrôlée.</i>
4	Le SPP a commencé par se positionner comme une alternative clé au problème de la COVID grâce à une série de publications qui ont eu un bon écho sur le marché.	<i>Nous chercherons à approfondir le positionnement du SPP en fonction de ses différenciateurs et d'une vision politique cohérente avec les stratégies qui combattent les causes et les impacts de la pandémie.</i>
5	La première visite de SPP Global dans la région de l'Afrique de l'Est après la certification de certains groupes SPP de cette région a suscité un intérêt et des attentes , non seulement de la part des OPP participantes, mais aussi des plateformes nationales d'OPP de commerce équitable et même d'autres initiatives de commerce équitable (FLO, WFTO, FFL) qui ont ensuite cherché à générer une collaboration avec SPP.	<i>On espère qu'un projet cofinancé avec la Coopération française pourra être consolidé pour assurer une plus grande présence permanente du SPP dans la région de l'Afrique de l'Ouest.</i>
6	Le SPP a pris la décision d'autoriser un pourcentage d'ingrédients produits par de petits producteurs biologiques et équitables du Nord dans leurs produits mélangés. Ainsi, le SPP a montré qu'il cherchait l'alliance et la solidarité internationale entre les petits producteurs de tous les pays.	<i>Il est prévu que dans ce nouveau cycle, la nouvelle règle sera appliquée à certains produits qui contiennent des ingrédients provenant à la fois de producteurs de SPP et de producteurs de blé et d'autres produits locaux du Nord, en particulier de France.</i>
7	Au cours de ce cycle, le SPP a pris diverses mesures, sur mandat de l'Assemblée générale, pour promouvoir le dialogue avec les producteurs du Nord , en particulier la France, pour examiner une éventuelle	<i>Sur la voie de la Xe Assemblée générale, un dialogue se poursuivra sur la possibilité et les modalités éventuelles d'intégration des petits</i>



	alliance de ces producteurs afin d'influencer les marchés sous l'égide du SPP et en attendant les décisions finales de l'Assemblée générale de SPP Global. Bien qu'en février 2019, la société Ethiquable ait décidé de ne pas attendre SPP et de promouvoir le développement d'une initiative locale, ce n'est qu'à la fin de l'année 2019 que BIOCOOP a renoncé à son intérêt à collaborer avec SPP Global pour une éventuelle alliance dans ce domaine. Récemment, ces deux entreprises françaises ont lancé en France le label "bio-équitable", dont elles partagent la propriété avec les organisations françaises de petits producteurs.	<i>producteurs biologiques dans le régime du SPP.</i>
8	Une alliance stratégique a été conclue avec HEIFER INTERNATIONAL , une fondation qui soutient les organisations de petits producteurs ruraux dans différentes parties du monde et en particulier dans le secteur du café. L'alliance vise à mener une campagne commune d'éducation et de sensibilisation sur les coûts de production et les bas prix du marché , principalement à l'intention des consommateurs de l'une des entreprises les plus représentatives du secteur américain du café.	<i>La préparation et la mise en œuvre de la campagne d'éducation et de sensibilisation des consommateurs de café seront poursuivies.</i>
6	Optimisation et révision intégrale du système normatif et de certification :	
#	Progrès du cycle 2019-2020	Plans du cycle 2020- 2021
1	Le domaine de la certification et de la qualité a été renforcé par l'embauche d'un nouveau chef de secteur, d'un assistant et d'un responsable des projets sur les prix et les normes. D'autre part, la capacité à couvrir les différents projets de la région s'est accrue grâce à des collaborations avec diverses universités , notamment celles de Chapingo, au Mexique (café et miel) ; de l'Universidad Politécnica de Valencia, en Espagne (cacao) ; et de Toulón (révision du système de certification).	<i>Des partenariats continueront à être recherchés avec diverses universités et la continuité des collaborations actuelles sera recherchée.</i>
2	Le format des coûts du SPP (pour les producteurs et les OPP) a été amélioré et une première ébauche de la méthodologie de calcul des coûts de production en général a été élaborée.	<i>La méthodologie de calcul des coûts de production pour les différents produits certifiés SPP sera adaptée et améliorée, sur la base de l'expérience acquise dans le domaine du cacao.</i>
3	Les critères de la procédure de définition du prix SPP ont été ajustés pour faciliter le processus, en veillant à ce que la direction du processus reste entre les mains des producteurs	<i>Nous chercherons à améliorer les critères de la procédure de définition des prix, en fonction de l'expérience des nouveaux produits SPP commercialisés de manière dynamique.</i>
4	Le filtre pour les nouveaux candidats à la certification/enregistrement du SPP a été amélioré, grâce à l'établissement de critères spécifiques pour donner la résolution du processus d'éligibilité . De plus, l'obligation de réviser le certificat biologique dans le cadre de la période d'éligibilité a été incluse, afin de	<i>Il est proposé de générer des filtres plus nombreux et de meilleure qualité dans le cadre du "processus d'éligibilité". pour s'assurer que les nouvelles OPP et entreprises entrant dans le SPP répondent</i>



	s'assurer que la partie intéressée est bien le propriétaire de son certificat biologique.	<i>aux critères réglementaires et à la déclaration de principes et de valeurs du SPP.</i>
5	Les critères des chapitres sur l'environnement et le travail de la norme générale SPP et les critères spécifiques	<i>Le nouveau chapitre environnemental de la norme générale SPP (et spécifique aux herbes et à l'artisanat) sera développé et établi, ce qui permettra à l'avenir d'éliminer l'exigence obligatoire de la certification biologique, comme convenu par la Ville Assemblée générale.</i>
6	Le projet " Examen complet du système de SPP ", qui vise à examiner le fonctionnement actuel du système de SPP et à déterminer si le modèle actuel de certification et de promotion est le plus approprié en fonction des attentes commerciales des OPP et des acheteurs de SPP, a progressé de 85 %.	<i>Le processus de révision du système du SPP sera réexaminé afin de parvenir à un rapport approprié à la Xème Assemblée générale en 2021</i>
7	Elle a abouti à la révision des coûts de production pour la mise à jour du SPP du prix durable du cacao	<i>Le processus d'examen complet du prix durable du cacao dans le cadre du SPP, fondé sur la différenciation des prix en fonction de la qualité du cacao, sera achevé</i>
8	Le renouvellement du certificat SPP a été facilité pour les OPP suspendus et/ou annulés, à condition que les raisons soient dues à des problèmes économiques ou à l'absence de marché . (Il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle demande d'inscription pour les OPP annulés)	<i>Sur la base de l'expérience acquise, les critères de renouvellement des OPP suspendus ou annulés par les organismes de certification devraient être améliorés, en tenant compte de l'absence actuelle de marché pour les produits SPP, qui empêche parfois les OPP de se renouveler normalement.</i>
9	Les "Lignes directrices pour le partage du registre avec les petits utilisateurs finaux " et les critères d'évaluation ont été modifiés pour améliorer et faciliter l'enregistrement des petites et micro-entreprises dans le SPP.	<i>Des outils en ligne seront développés pour permettre aux organismes de certification et à SPP Global d'avoir une plus grande garantie de la traçabilité du produit SPP, sans rendre l'accès au SPP difficile pour les petits acteurs</i>
10	QCS (USA) a été autorisé en tant qu' organisme de certification autorisé par SPP Global	<i>Une plus grande couverture des services devrait être garantie pour les acteurs du SPP et les nouveaux demandeurs.</i>
11	Une formation a été dispensée aux organismes de certification pour les informer des récents changements apportés aux normes et lignes directrices du SPP.	<i>Ce type de formation sera également développé pour tous les partenaires (OPP et entreprises) afin qu'ils soient informés des changements et aient une communication plus directe avec eux.</i>
12	La communication avec les acteurs du SPP est renforcée par la création de groupes WhatsApp et d'espaces virtuels pour les tenir au courant de ce qui se passe dans le cadre du SPP en termes d'élaboration et de révision des règles, des prix et des procédures . En outre, des consultations participatives ont été organisées pour que les partenaires puissent donner leur avis sur la mise en œuvre des nouvelles règles et des nouveaux critères.	<i>Il faut veiller à ce que les partenaires du SPP participent davantage à toutes les activités menées (consultations, études de coûts, etc.) et renforcer encore la communication directe avec les organisations et les entreprises par des campagnes de sensibilisation</i>
7	Renforcement des capacités pour la durabilité des organisations de petits producteurs :	



#	Progrès du cycle 2019-2020	Plans du cycle 2020- 2021
1	Les progrès réalisés sur les questions de révision des coûts de production afin de définir des prix SPP durables pour certains produits clés, tels que le cacao, le café et le miel, permettront aux organisations de petits producteurs de couvrir beaucoup mieux les coûts de production de leurs membres ainsi que les coûts des activités des organisations elles-mêmes, ce qui implique en soi le renforcement des capacités de gestion de ces organisations de petits producteurs.	<i>La révision des prix du café et du miel en est à sa première phase, la révision des prix du cacao est toujours en cours pour examiner la différenciation des prix par caillots</i>
2	Le processus de développement méthodologique , en collaboration avec des universités au Mexique et en Espagne, pour le calcul des coûts de production part de la nécessité de la durabilité de la vie et de l'économie des familles de petits producteurs et de leurs instruments collectifs, c'est-à-dire les organisations de producteurs et leurs différents outils et services collectifs. Il n'y a pas de meilleur moyen de garantir la durabilité qu'une couverture adéquate des coûts impliqués à tous les niveaux de la production, de la transformation et de la commercialisation.	<i>Des contacts sont établis avec d'autres universités pour faire avancer le développement de méthodologies de calcul de la durabilité pour la petite production organisée et son application dans différents produits.</i>
3	En plaidant pour les questions relatives aux règlements de la Communauté européenne (et éventuellement d'autres régions géographiques) en ce qui concerne les restrictions de sécurité (cadmium, glyphosate) et la réglementation de la certification biologique, le rôle du SPP en tant que gestionnaire de plaidoyer et canal d'information pertinent pour les organisations de petits producteurs a été promu.	<i>Des ateliers de retour d'information sur les questions réglementaires sont désormais régulièrement programmés avec les OPP.</i>

3.2 Rapport sur les indicateurs

Objectif stratégique	Indicateur	Indicateur (Plan stratégique)	Réalisations en 2018 (31/12)	Réalisations de 2019 (31/12)	Différence	Notes sur les données
OE 1	CONSOLIDATION DE LA PARTICIPATION DES PRODUITS SPP SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX ET NATIONAUX		Réalisations en 2018 (31/12)	Réalisations de 2019 (31/12)	Différence	Notes sur les données
	i1.1	Organisations de petits producteurs certifiées et en vigueur	107	121	13%	
	i1.2	Acheteurs finaux enregistrés et actuels de SPP	19	22	16%	
	i1.3	Valeur des achats internationaux effectués par les acheteurs sous le label SPP	\$24,732,083.58	\$23,490,054.11	-5%	
	i1.3.1	Volume des tranCAPtions SPP en poids/unités (nouvel indicateur)	-	-	6.6%	Estimation basée sur une variation proportionnelle du volume des principaux produits.
	i1.4	Valeur des ventes internationales sous le label SPP par les producteurs	\$29,678,500.30	\$28,188,064.93	-5%	
	i1.5	Volume des ventes de SPP sur les marchés intérieurs avec produit fini	\$1,500,000.00	\$1,600,000.00	7%	En 2020, il y aura des données concrètes issues des nouveaux rapports de l'OPP



	i1.6	Pourcentage d'OPP certifiés SPP qui vendent effectivement sous SPP	57%	62%	9%	
	i1.7	Moyenne % des ventes SPP du total des ventes OPP	30%	32%	7%	
	i1.8	Prix de vente moyen des produits SPP (Réf. année précédente, à partir de 2018)	100%	95%	-5%	
	i1.9	L'existence d'un système de contrôle et de promotion des produits SPP vendus par les producteurs sous leurs propres marques sur leur marché intérieur.	25%	75%	200%	Le système de notification est en place, mais le niveau de conformité reste faible
	i1.10	Nombre de types de produits de l'OPP proposés sur les marchés	53	67	26%	Les herbes ont été comptées comme un seul produit
	QUALITÉ ET RECONNAISSANCE DU SYSTÈME SPP		Réalisations en 2018 (31/12)	Réalisations de 2019 (31/12)	Différence	Notes sur les données
OE 2	i2.1	Niveau de satisfaction des acteurs du SPP à l'égard du système de certification et d'enregistrement	75%	85%	13%	
	i2.2	Élimination des désertions dues aux coûts directs et indirects du système de SPP	8%	1%	-90%	<i>Une simple défection. S'il y avait 6 inactivations, 5 % du total (suspension de la certification, maintien de l'adhésion)</i>
	i2.3	Rapidité des processus de renouvellement des certificats et des enregistrements	75%	80%	7%	
	i2.4	Niveau de conformité des organismes de certification par rapport aux procédures, sur la base d'évaluations	80%	80%	0%	
	i2.5	Simplifier et optimiser la transparence et l'utilité des informations réglementaires et de certification grâce aux systèmes numériques	75%	85%	13%	
	i2.6	Nombre de systèmes civils nationaux ou régionaux de reconnaissance externe des systèmes de certification du commerce équitable qui reconnaissent le SPP comme un système de haute qualité	4	6	50%	CEF, FWP, OXFAM, FFH, CECJ, CFTN
	i2.7	Nombre de pays où l'accréditation officielle du gouvernement est obtenue dans les pays ou régions où il existe une forte obligation ou nécessité de le faire (France, Équateur, Brésil, éventuellement d'autres)	2	4	100%	Équateur, France, Mexique, Allemagne
	i2.8	Élaboration éventuelle de critères et de suppléments facultatifs pour la participation aux programmes de contribution globale du SPP (si nécessaire)	0%	15%	15%	
	i2.9	Révision complète du système de certification, d'enregistrement et d'autorisation du SPP	25%	85%	240%	Rapport final à présenter
		LA RECONNAISSANCE DE LA VALEUR AJOUTÉE DU TRAVAIL DES OPS ET DE LEURS CONTRIBUTIONS AU MONDE GLOBALISÉ		Réalisations en 2018 (31/12)	Réalisations de 2019 (31/12)	Différence
OE 3	i3.1	Communication intégrale du travail et des impacts de chacun des différents OPP et des acheteurs finaux du SPP	25%	35%	40%	
	i3.2	Promotion de la valeur ajoutée et de l'impact local et mondial (" <i>glocal</i> ") du travail des OPP par le biais de programmes de "contributions aux OPP" en tant qu'outil central pour la promotion éducative du travail des acteurs des OPP dans des domaines tels que 1) la participation des femmes et le genre ; 2) l'atténuation du changement climatique ; 3) les produits artisanaux de haute qualité ; 4) la réduction des migrations ; 5) la participation des jeunes ; 6) la souveraineté alimentaire	25%	40%	60%	
	i3.3	Communication en temps utile des nouvelles et informations du SPP et des questions pertinentes aux différentes parties prenantes par le biais de	70%	75%	7%	

		bulletins d'information, d'un site web et de réseaux sociaux				
	i3.4	Informations et matériels de <i>SPP Global</i> et du système SPP disponibles et mis à jour (page, cours, etc.)	72%	78%	8%	
	i3.5	Positionnement international du SPP par rapport au commerce équitable, à l'agriculture biologique, aux coopératives, aux mouvements paysans et autres mouvements locaux et internationaux, conformément aux principes et valeurs du SPP	70%	80%	14%	
	i3.6	Impact permanent du SPP sur les pays d'origine et de destination sur les gouvernements nationaux et les organisations multilatérales	25%	35%	40%	
SO 4	RENFORCER LA DURABILITÉ DES ORGANISATIONS DE PETITS PRODUCTEURS		Réalisations en 2018 (31/12)	Réalisations de 2019 (31/12)	Différence	Notes sur les données
	i4.1	Concevoir et mettre en œuvre de manière participative les termes de référence pour la création d'une zone d'appui au renforcement des capacités dans le cadre de <i>SPP Global</i> en collaboration avec les plateformes locales de SPP	0%	0%	0%	
	i4.2	Mettre en place un système volontaire de suivi des capacités organisationnelles et commerciales des organisations de petits producteurs du SPP	0%	0%	0%	
	i4.3	Accroître la capacité des organisations de petits producteurs participant au programme	0%	0%	0%	
SO 5	SPP GLOBAL FONCTIONNEMENT ORGANISATIONNEL INTERNE PARTICIPATIF		Réalisations en 2018 (31/12)	Réalisations de 2019 (31/12)	Différence	Notes sur les données
	i5.1	Évaluation, suivi et planification participative	75%	85%	13%	
	i5.2	Performance institutionnelle et organisationnelle internationale <i>SPP Global</i>	85%	80%	0%	
	i5.3.1	Création et consolidation des plates-formes nationales du SPP	5	5	0%	
	i5.3.2	Création et consolidation des plates-formes régionales du SPP	0	25%	25%	
	i5.4	Accords financiers, techniques, politiques et alliances stratégiques	2	3	50%	
SO 6	EFFICACITÉ ET EFFICIENCE ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET JURIDIQUE DES PLATEFORMES MONDIALES ET RÉGIONALES DE SPP		Réalisations en 2018 (31/12)	Réalisations de 2019 (31/12)	Différence	Notes sur les données
	i6.1	Une gestion adéquate et transparente des ressources	90%	100%	11%	
	i6.2	Capacité opérationnelle adéquate de l'équipe opérationnelle dans les différents domaines de travail prévus dans le plan stratégique	65%	75%	15%	
	i6.3	Couverture internationale et mise à jour des droits de la marque SPP	75%	75%	0%	
	i6.4	Autofinancement et viabilité financière	100%	100%	0%	

4 Rapport financier annuel SPP Global

4.1 Opinion d'audit

Rapport d'opinion d'audit 2019

Avis des auditeurs indépendants

A l'Assemblée Générale des associés de

SYMBOLE DES PRODUCTEURS PAYSANS MONDIAUX, A.C.



Opinion.

Nous avons contrôlé les états financiers ci-joints de **SÍMBOLO DE PEQUEÑOS PRODUCTORES GLOBAL, A.C.** (l'Association), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et l'état des activités et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les notes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de **SÍMBOLO DE PEQUEÑOS PRODUCTORES GLOBAL, A.C.**, au 31 décembre 2019, ainsi que son état des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes mexicaines d'information financière (FRS).

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (NIA). Nos responsabilités conformément à ces normes sont décrites ci-dessous dans la section sur les responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux dispositions du Code d'éthique professionnelle publié par l'Institut mexicain des experts-comptables. (Code d'éthique professionnelle), ainsi que les exigences éthiques applicables à nos audits des états financiers au Mexique, et nous avons exercé nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences éthiques. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Paragraphe souligné

Comme mentionné dans la note 6, l'association a concentré la plupart de ses revenus avec un seul client (Ethiquable), sans relation formalisée par un contrat. Au cours de l'exercice 2019, 61 % des revenus ont été générés avec ce client. Ces circonstances génèrent une incertitude quant à la capacité de l'association à poursuivre ses activités.

LOFTON & ASOCIADOS, S.C.

L.C.C. Raymundo Del Rio Sanchez.
Licence professionnelle n° 1466433.
Mexico

4.2 Bilans financiers 2019 : État des activités

**Bilan Financier
Au 31 décembre 2019
(USD)**

Concept	Total	%
Adhésions globales au SPP	30,358.22	6.3%
Quota annuel de ventes dans le cadre du SPP	1,321.99	0.3%
Adhésion au SPP CF	1,021.11	0.2%
Frais d'utilisation (1)	205,481.53	42.8%



Frais d'utilisation (2)	171,195.89	35.7%
Certificateurs	23,377.45	4.9%
Frais de cours et de formation	-	0.0%
Parrainages et dons	16,785.47	3.5%
Frais de candidature pour les nouveaux membres de l'OPP	4,192.16	0.9%
Frais de candidature pour les nouveaux membres acheteurs	664.58	0.1%
Autres revenus	21,523.31	4.5%
Gain de taux de change	3,926.78	0.8%
Revenu total	479,848.50	100%

DÉPENSES

Ressources humaines et services professionnels 222,102.57 51%

Ressources humaines 142,221.35 33%

Services professionnels 79,881.22 18%

Frais d'exploitation globaux du SPP 24,311.74 6%

Location du bureau central 13,059.79 3.0%

Services divers 849.10 0.2%

Voyageurs locaux 1,757.81 0.4%

Téléphone et Internet 2,789.31 0.6%

Fournitures de bureau 1,393.60 0.3%

Sécurité 813.33 0.2%

Services web 3,648.80 0.8%

Adhésions - 0.0%

Amortissement des actifs immobilisés 2,275.30 0.5%

Amortissement Équipement informatique 1,926.37 0.4%

Amortissement des bureaux 348.93 0.1%

Promotion 4,549.45 1.0%

Matériel promotionnel 4,549.45 1%

Participation à des foires internationales 106,231.51 24.5%

BIOFACH 33,074.54 7.6%

SCAA 18,185.49 4%

STUTTGART 3,615.92 1%

Autres événements internationaux 25,923.85 6%

Visites et circuits commerciaux 25,431.71 6%

Organisation SPP Global 17,355.28 4%

Ateliers régionaux 12748.22 3%

Assemblée générale 4,607.06 1%

Représentations nationales - 0%

Projets spéciaux 1,939.49 0%

Certification et qualité 1,939.49 0%

Coût financier 54,715.41 13%

Frais bancaires et autres frais financiers 30,501.02 7%

Perte de change 24,214.39 6%



Total des dépenses	433,480.75	100%
	-	
Évolution des fonds propres comptables	46,367.75	

4.3 Bilans financiers 2019 : État de la situation financière

Bilan Financier
Au 31 décembre 2019
(USD)

Actif	
FONDS DE ROULEMENT :	
Liquidités et équivalents de liquidités	86,660.44
Comptes à recevoir	25,807.60
Les taxes pour	11,823.27
Impôts à créditer	898.49
Total de l'actif circulant	125,189.79
LES ACTIFS NON COURANTS :	
Mobilier et matériel informatique	5,957.65
Dépôts de garantie	-
Actifs non courants	5,957.65
Total des actifs	<u>131,147.45</u>
Passif et actif	-
LES ENGAGEMENTS À COURT TERME	-
Créditeurs et autres charges à payer	15,846.93
Paiement anticipé par les donateurs et les souscripteurs	484.83
Impôts à payer	15,497.57
Somme des engagements à court terme	31,829.33
Passif total	31,829.33
PATRIMOINE :	-
Sans restriction	99,318.12
Somme du patrimoine	99,318.12
Total du passif et des capitaux propres	<u>131,147.45</u>



4.4 FONDS SPP NATIONAUX 2019-2020

FONDS SPP NATIONAUX 2019-2020

USD

A partir du 15 mai 2020

Pays d'origine	2019			2020			2019-2020
	Cotisation annuelle de volume	Contribution nationale de financement par SPP Global	Total des fonds nationaux 2019	Cotisation annuelle de volume	Contribution nationale de financement par SPP Global	Total des fonds nationaux 2020	Redevance de volume total 2019-2020
Bolivie				13.00	13.00	26.00	26.00
Colombie				450.00	450.00	900.00	900.00
Équateur				450.00	450.00	900.00	900.00
Le Salvador						0.00	0.00
Guatemala				1,583.36	1,583.36	3,166.72	3,166.72
Haïti				881.25	881.25	1,762.50	1,762.50
Honduras				978.00	978.00	1,956.00	1,956.00
Mexique	1,209.98	1,209.98	2,419.96	1,884.50	1,884.50	3,769.00	6,188.96
Nicaragua				380.40	380.40	760.80	760.80
Paraguay				505.00	505.00	1,010.00	1,010.00
Pérou				914.12	914.12	1,828.24	1,828.24
Burkina Faso						0.00	0.00
Côte d'Ivoire						0.00	0.00
Éthiopie						0.00	0.00
Madagascar				900.52	900.52	1,801.04	1,801.04
RD Congo						0.00	0.00
Tunisie						0.00	0.00
Cambodge	64.66	64.66	129.32	64.35	64.35	128.70	258.02
Inde						0.00	0.00
Indonésie			0.00	28.00	28.00	56.00	56.00
Total	1,274.64	1,274.64	2,549.28	9,032.50	9,032.50	18,039.00	20,588.28



4.5 FONDS RÉGIONAUX DE REPRÉSENTATION DES SPP

FONDS RÉGIONAUX DE REPRÉSENTATION DES SPP

USD

Au 31 mars 2020

REPRÉSENTATIONS SPP RÉGIONALES	MONTANT 2019 (USD)	MONTANT 2020 (USD)	TOTAL 2019-2020
SPP Europe	19,796.32	10162.16	29,958.48
SPP Amérique du Nord	9,898.16	5081.08	14,979.24
SPP Amérique latine/Caraïbes	4,949.08	2540.54	7,489.62
SPP Global Afrique	3,299.39	1693.69	4,993.08
SPP Global Asia	3,299.39	1693.69	4,993.08
Total	41,242.34	21,171.16	62,413.50

5 Rapport annuel CNP : Comité des Normes et des Procédures

5.1 PRÉSENTATION

- Ce document est le rapport d'activité annuel du Comité des normes et procédures de *SPP Global* pour la période 2019-2020.
- Le document a été approuvé par le président (président et vice-président) du comité.

5.2 ADHÉSION

- La composition actuelle du Comité des Normes et des Procédures, basée sur les nominations faites lors de la VIIe Assemblée Générale physique *mondiale du SPP*, et ses mises à jour, est la suivante :

#	NOM	POSITION	REPRÉSENTATION DES ACTEURS	REPRÉSENTATION DU/DES PRODUIT(S)	ORGANISATION	PAYS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	FIN DE LA PÉRIODE	# PÉRIODE
1	Yuridia Pillimúé	Président	OPP	Café	FONDS DE PAIX	Colombie	26/07/2018	22/06/2021	1
2	Luis Gonzaga	Vice-président	OPP	Café	CAFÉ GLOBAL	Colombie	26/07/2018	22/06/2021	2
3	Leonidas Jimenez	Premier membre	OPP	Fruits	BANAFRU-COOP	Colombie	26/07/2018	22/06/2021	2



4	Sandra Mutt	Deuxième voix	OPP	Divers	COPRO-BICH	Équateur	31/01/2019	22/06/2021	2
5	Luis Dario Ruiz	Troisième membre	OPP	Panela & Sugar	MANDUVIRÁ	Paraguay	31/01/2019	22/06/2021	1
6	Jeremiah Huete	Quatrième voix	OPP	Cacao	CACAONICA	Nicaragua	16/05/2019	22/06/2021	1
7	Nathalie Vaquant	Membre	Acheteurs finaux	Acheteurs finaux Europe	BIOCOOP	France	26/07/2018	22/06/2021	2
8	Hugo Valdes	Membre	Organisations alliées	Organisations alliées	CSF	Costa Rica	26/07/2018	22/06/2021	2
9	Nelson Melo	Observateur	Conseil d'administration	CD	BIO	Colombie	26/07/2018	22/06/2021	1
	<i>En attente</i>	<i>Membre</i>	<i>Acheteurs finaux</i>	<i>Acheteurs finaux Amérique du Nord</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>
	<i>En attente</i>	<i>Observateur</i>	<i>Secteur-Consommateurs</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>
#	NOM	POSITION	REPRÉSENTATION DES ACTEURS	REPRÉSENTATION DU/DES PRODUIT(S)	ORGANISATION	PAYS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	FIN DE LA PÉRIODE	# PÉRIODE
1	Yuridia Pillimué	Président	OPP	Café	FONDS DE PAIX	Colombie	26/07/2018	22/06/2021	1
2	Luis Gonzaga	Vice-président	OPP	Café	CAFÉ GLOBAL	Colombie	26/07/2018	22/06/2021	2
3	Leonidas Jimenez	Premier membre	OPP	Fruits	BANAFRU-COOP	Colombie	26/07/2018	22/06/2021	2
4	Sandra Mutt	Deuxième voix	OPP	Divers	COPRO-BICH	Équateur	31/01/2019	22/06/2021	2
5	Luis Dario Ruiz	Troisième membre	OPP	Panela & Sugar	MANDUVIRÁ	Paraguay	31/01/2019	22/06/2021	1
6	Jeremiah Huete	Quatrième voix	OPP	Cacao	CACAONICA	Nicaragua	16/05/2019	22/06/2021	1
7	Nathalie Vaquant	Membre	Acheteurs finaux	Acheteurs finaux Europe	BIOCOOP	France	26/07/2018	22/06/2021	2
8	Hugo Valdes	Membre	Organisations alliées	Organisations alliées	CSF	Costa Rica	26/07/2018	22/06/2021	2
9	Nelson Melo	Observateur	Conseil d'Administration	CD	BIO	Colombie	26/07/2018	22/06/2021	1
	<i>En attente</i>	<i>Membre</i>	<i>Acheteurs finaux</i>	<i>Acheteurs finaux Amérique du Nord</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>
	<i>En attente</i>	<i>Observateur</i>	<i>Secteur-Consommateurs</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>

▪ Les mises à jour effectuées, selon le Règlement Intérieur, sont :

- Sandra Chucho (deuxième membre) a remplacé Alexandra Balla (ancienne présidente) en tant que représentante de COPROBICH
- Luis Darío Ruiz (troisième membre) a ensuite été nommé à l'Assemblée générale, car il n'y avait pas de candidats pour le secteur Panela & Sucre lors de cette réunion.



- Jeremías Huete (quatrième membre) a remplacé Humberto Jarquín (ancien vice-président) en tant que représentant de Cacaonica.
- Les mises à jour en attente, malgré l'achèvement des appels respectifs, sont les suivantes
 - Le représentant de l'Acheteur Final nord-américain
 - Le représentant du secteur des consommateurs

5.3 PÉRIODE D'ACTIVITÉS 2019 - 2020 (Post VIII AG)

1. Réunion ordinaire du CNP le 19 septembre 2019
2. Réunion ordinaire du CNP les 21 et 27 novembre 2019
3. Réunion ordinaire du CNP le 16 janvier 2020
4. Réunion ordinaire du CNP le 19 mars 2020
5. Réunion ordinaire du CNP le 21 mai 2020.

5.4 PÉRIODE DE RÉSULTATS 2019 - 2020 (Post VIII AG)

1. La nouvelle marge de mise à jour a été approuvée pour la préparation de nouvelles propositions de prix, dans le cadre de la procédure de définition de prix de SPP Global.
2. La nouvelle politique consistant à arrondir chacune des composantes du prix durable SPP à des nombres entiers a été approuvée, et sera mise en œuvre au moment de la préparation des différentes propositions dans les groupes de travail correspondants.
3. Elle s'est conclue par l'étude de coût pour la mise à jour du prix durable de la Panela et du sucre et l'augmentation du prix durable SPP pour Panela de 1 290 dollars US à 1 790 dollars US par tonne a été approuvée. De même, l'augmentation du prix durable du sucre, de 870 à 1 150 dollars américains par tonne, a été approuvée. Le prix approuvé a été récemment révisé à nouveau, sur la base du processus de demande de révision du nouveau prix du SPP pour Panela.
4. Plusieurs ajustements ont été approuvés à la procédure de délivrance, de modification et d'application des certificats et des enregistrements de conformité, afin de faciliter le processus d'élargissement de la portée des enregistrements SPP pour les entreprises.
5. Le Plan de Travail pour la mise à jour et le renouvellement du Chapitre Environnemental de la Norme Générale SPP spécifique à l'Artisanat a été approuvé, y compris la liste des Matériaux Interdits de SPP Global.
6. Le nouveau Prix Durable SPP pour le riz en coque humide a été approuvé à 458 dollars américains par tonne.
7. La Procédure de Définition des Normes et des Procédures a été ajustée de manière que les unités de mesure du prix durable SPP ainsi que ses composantes (prix durable minimum, reconnaissance et incitatif biologique) soient établies en principe en tonnes (t) et en dollars américains (US \$) comme unité monétaire, sous réserve de raisons extraordinaires de changement des unités de mesure.
8. La Procédure de Définition des Normes et Procédures a été ajustée de manière que, dans le cas de critères établis en tenant compte des informations provenant d'une seule Organisation de Petits Producteurs, ils soient soumis à un examen lorsque les informations d'un éventuel nouvel acteur le justifient.
9. Le prix durable SPP pour le thé vert en feuilles a été approuvé à 1 030 dollars par tonne.



10. La liste des paramètres Spécifiques a été ajustée en ajoutant le paramètre de l'unité de production pour la récolte des châtaignes au Pérou.
11. Le Plan de Travail actualisé pour l'Étude des coûts de production du café a été approuvé.
12. Le Plan de Travail pour l'Étude des coûts de production du miel a été approuvé.
13. L'étude sur les Coûts de Production du Cacao a été achevée et l'augmentation du prix durable SPP pour le cacao de 3 200 à 3 830 dollars américains par tonne a été initialement approuvée. Toutefois, ce prix n'a pas été ratifié par le Conseil d'Administration de SPP Global à la demande d'un acheteur SPP, de sorte que l'approbation d'un prix final est en attente, sous réserve de l'examen du Groupe de Travail sur le Cacao.
14. Des modifications ont été approuvées dans la Procédure de Certification et d'Enregistrement afin de faciliter l'évaluation annuelle des petites entreprises, qui effectuent peu de transactions commerciales SPP par an.
15. De nouveaux critères de la Norme Générale SPP ont été approuvés pour définir que les Organisations de Petits Producteurs doivent être propriétaires de leur Certificat Biologique et pour interdire la conclusion de contrats exclusifs entre les organisations de petits producteurs et les acheteurs finaux.
16. Plusieurs ajustements à la procédure de la période d'éligibilité ont été approuvés, afin de garantir que les rapports et les résolutions pour cette période soient correctement préparés et soutenus.
17. La nouvelle procédure de définition des prix des produits non principaux a été adoptée, afin de faciliter l'établissement de nouveaux prix initiaux.
18. Le nouveau Formulaire de la Liste de prix SPP a été approuvé, en ajoutant la colonne du Prix Durable Minimum total du SPP représentant la somme des 3 composantes : Prix durable minimum, reconnaissance et incitatif biologique.
19. Des critères sont en cours d'approbation pour¹ un produit fini qui utilise des ingrédients provenant de producteurs du Nord pour faire usage du SPP. Ces normes fixent le pourcentage minimum d'ingrédients certifiés SPP et le pourcentage minimum d'ingrédients provenant de petits producteurs du Nord pour les produits finis destinés à être vendus sous SPP
20. La liste des ingrédients qui sont autorisés ou exclus pour la production des petits producteurs du Nord est en cours d'approbation².
21. Les critères de fixation des délais minimums pour les examens de prix récemment approuvés sont en cours d'approbation.
22. Les délais et les procédures de suspension ou d'annulation des membres qui ne demandent pas le renouvellement du Certificat/Enregistrement en temps utile sont en cours d'approbation.
23. Les lignes directrices pour l'octroi de la certification à de petits groupes de producteurs au sein d'une Organisation de Petits Producteurs sont en cours d'approbation, soit parce qu'ils ne veulent certifier qu'un seul produit, soit parce qu'ils ne certifieront que le groupe qui a obtenu la certification biologique.
24. Les critères de SPP Global pour l'émission de la résolution sur la période d'éligibilité sont en cours d'approbation.

¹ Les sujets indiqués comme « en cours d'approbation » sont à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 11 juin 2020 et ont déjà des propositions concrètes.

² Les sujets indiqués comme « en cours d'approbation » sont à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 11 juin 2020 et ont déjà des propositions concrètes.



25. Les lignes directrices pour l'application du critère 4.7.1 de la Norme Générale SPP, qui établit la nécessité pour les Organisation de Petits Producteurs d'avoir un Certificat Biologique afin de pouvoir commercialiser leurs produits dans le cadre du SPP, sont en cours d'approbation.

5.5 RAPPORT D'AVANCEMENT ET DE FONCTIONNEMENT

1. Le fonctionnement du CNP s'est considérablement amélioré grâce à la participation de ses membres aux processus d'approbation de l'Ordre du Jour et à l'examen et à l'approbation des procès-verbaux en temps utile.
2. Le quorum nécessaire a été atteint lors des dernières réunions du CNP.
3. Certains membres du Comité n'ont pas atteint le minimum de présence requis et ont donc été portés à son attention.
4. Le processus de collecte des coûts du cacao a été achevé et la deuxième phase de l'étude visant à différencier les prix du cacao en fonction de la qualité des fèves a été lancée, comme l'avait suggéré le Conseil d'administration
5. Le plan de travail a été approuvé et le projet « Études sur le coût du café » a été lancé. Un format général des coûts a été élaboré et un guide pour la collecte des coûts et leur analyse de base a été publié.
6. Le plan de travail a été approuvé et a commencé par l'Étude des Coûts du Miel, ainsi que par une étude de faisabilité de la production de miel des différentes Organisations de Petits Producteurs qui ont ce produit. Un format de coût général a été élaboré jusqu'à présent.
7. Pour le Panaela et le cacao, les processus et les résultats de la définition des prix SPP ont été contestés par certains acteurs après l'approbation dans les principaux cas, ce qui génère une situation d'instabilité.

5.6 CONCLUSIONS

1. Il est important de développer des mécanismes pour encourager et faciliter la participation active de tous les membres de SPP Global dans les processus de prise de décision.
2. Il est essentiel d'améliorer la communication générale des accords conclus dans les différents organes décisionnels, ainsi que la notification constante des principaux changements apportés aux documents normatifs du système SPP.

5.7 RECOMMANDATIONS AU CD ET À L'AG

1. Il est recommandé de formuler une politique institutionnelle spécifique concernant la relation entre les coûts de production, les tendances du marché et les prix minimums du SPP, afin d'assurer la continuité et la permanence des accords conclus par les différents groupes de travail et organes de décision.
2. Il est recommandé de revoir le niveau de présence des différents membres du Comité des normes et procédures afin de prendre éventuellement les décisions pertinentes, dans le cadre du règlement intérieur.

6 Rapport annuel CV : Comité de Surveillance

6.1 Composition du Comité de Surveillance

Nom	Position	Représentation	Organisation
-----	----------	----------------	--------------



Leoncio Quiñones	Président (SUSPENDU)	Organisations de petits producteurs	FONMSOEAM
Florent Gout	Membre	Acheteurs	CAFÉ ESPERANZA
Philip Gurdian	Membre	Agences alliées	COOPERATIVE COFFEES

6.2 Processus de formulation du rapport annuel

1. Les membres du Comité de Surveillance **de SPP Global** participent en tant qu'**observateurs aux** réunions du conseil d'administration, et le **président du** Comité de Surveillance a la plus grande responsabilité en matière de participation, conformément au mandat de ce comité.
2. Une réunion annuelle du Comité de Surveillance s'est tenue le 14 mai 2020 pour évaluer la période 2018 - 2019 du *SPP Global*. La réunion avait le quorum requis et avait pour but de formuler ce rapport annuel.
3. Les principaux points à l'Ordre du Jour de cette réunion étaient
 - a. **Avancement** des recommandations faites à la huitième Assemblée générale en 2019
 - b. **Analyse** du fonctionnement et des résultats de SPP Global au cours de la période 2019-2020
 - c. **Recommandations** à l'IXe Assemblée générale de SPP Global
4. Ce rapport annuel a été approuvé à l'unanimité par deux de ses trois membres sur la base des conclusions et des accords résultant des réunions des 14 et 26 mai 2020.

6.3 Recommandations à la VIIe Assemblée Générale du SPP Global

Recommandation CV 2019 : VIIIème Assemblée générale	Avancées
1. SPP Global a progressivement renforcé le leadership politique du SPP en tant que voix politique mondiale la plus forte des petits producteurs organisés, en regardant au-delà de la concurrence commerciale sur les marchés.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à Biofach avec conférence de presse ▪ Participation au forum IFOAM-Communauté européenne à Biofach ▪ Participation à la commission du gouvernement mexicain pour la promotion de la production biologique. ▪ Organisation d'un forum sur le commerce équitable, les relations de pouvoir et les petits producteurs lors du congrès du CFTN sur le commerce équitable à Calgary, au Canada
2. SPP Global doit élargir et renforcer les alliances avec les différents mouvements et instances, comme établi dans la VIIème Assemblée générale (paysan, indigène, afro, biologique, écologique, commerce équitable, économie solidaire, coopérativisme, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les relations avec la France du commerce équitable ont été renforcées. ▪ Des contacts limités ont été maintenus avec la FTAO ▪ Relations avec l'organisation du Forum académique international du commerce équitable. ▪ Participation à certaines réunions du Forum social mondial des villes pour l'économie transformatrice



Recommandation CV 2019 : VIIIème Assemblée générale	Avancées
<p>3. Un appel pressant est lancé aux représentants des organisations de petits producteurs pour qu'ils approfondissent leur compréhension de l'importance du SPP en tant que principal mouvement représentant la lutte des petits producteurs et pour qu'ils apportent en retour une aide et une participation fidèles et opportunes à tous les niveaux de prise de décision.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La conformité partielle, nécessite une continuité.
<p>4. Le leadership du SPP doit toujours être exercé par un positionnement actif, constructif et positif, exemplaire, sans attaques directes, sans provoquer ou répondre de manière conflictuelle aux provocations contre des personnes, des instances ou des organisations des différents mouvements apparentés qui ont des positions différentes de celles du SPP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des alliances positives et fructueuses ont été recherchées avec le mouvement du commerce équitable.
<p>5. Il est important pour SPP Global de définir plus précisément sa position sur le commerce équitable afin d'éviter des différences d'interprétation de la position officielle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le thème de la promotion du commerce équitable a été maintenu comme l'un des axes. ▪ Il manque une plus grande précision, peut-être des politiques différenciées par pays.
<p>6. Le renforcement des structures locales (ou régionales) du SPP est nécessaire. Il est nécessaire que ces structures soient consolidées sous le dénominateur commun de la structure générale de SPP Global et de ses instances, sous la direction de son Assemblée générale. En même temps, ces structures locales doivent avoir une forte participation des acteurs locaux, tels que les assemblées nationales des organisations de petits producteurs dans les pays de production.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des travaux approfondis ont été réalisés sur cette question, avec des résultats limités, en raison de contraintes financières. ▪ Dans le cas de l'Europe, le long processus de dialogue avec le SPP France a ralenti la mise en œuvre des actions dans les délais. ▪ Dans le cas de SPP France, la relation interinstitutionnelle est toujours en cours de renégociation, après le refus d'accepter la demande de SPP Global de disposer de 50% des droits de vote dans son assemblée. ▪ Actuellement, les perspectives financières et les limitations des visites physiques ont rendu nécessaire l'adaptation de la stratégie.
<p>7. SPP Global doit procéder à une analyse du fonctionnement de son système de certification en termes de coûts afin de garantir l'accessibilité aux organisations de producteurs et aux petites entreprises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le niveau de contrôle des organismes de certification est en cours d'augmentation. ▪ Il n'y a pas eu de plaintes importantes concernant les coûts de la certification. ▪ En cas de divergences dans les cotations, SPP Global a pu intervenir positivement.
<p>8. Définir l'adaptation du logo SPP en peu de temps, afin de garantir une différenciation claire avec le logo CLAC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le processus d'enregistrement du nouveau logo a connu plusieurs revers, de sorte qu'un nouveau processus de définition doit être lancé. ▪ Le Conseil d'administration a opté pour l'utilisation prioritaire de la version monochrome dans la promotion institutionnelle du SPP, en



Recommandation CV 2019 : VIIIème Assemblée générale	Avancées
	combinaison avec le nom complet : « Symbole des Producteurs Paysans ». <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il faudrait que je définisse si cette utilisation préférentielle est étendue à l'utilisation dans les emballages, à titre de mesure temporaire, pour éviter une dispersion dans le positionnement de la marque.
9. Il serait opportun que le CV tienne une réunion virtuelle avec le président du CNP avant de tenir sa réunion d'évaluation annuelle, afin d'avoir une image complète du fonctionnement de SPP Global.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A effectuer avant l'approbation du rapport annuel. ▪ Le rapport annuel du CNP a été examiné, ainsi que celui du CI (Comité d'Inconformités).
10. Les recommandations pratiques suivantes sont faites pour améliorer le fonctionnement des différents organes de décision, qui, le cas échéant, devraient être prises en compte dans le mandat ou les règles de fonctionnement correspondantes de chaque organe :	
a. Fixer les dates des réunions chaque année et les convoquer numériquement pour toute l'année.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produit
b. Établir des critères plus stricts pour la modération des réunions afin de garantir le respect des ordres du jour, en définissant plus précisément les responsabilités et les pouvoirs de la personne chargée de la modération.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En attente
c. Il convient d'éviter autant que possible les réunions supplémentaires parce que l'Ordre du Jour n'a pas été couvert. Cela signifie qu'il faut limiter l'espace à l'Ordre du Jour aux questions d'information qui sont strictement pertinentes pour l'analyse et donner la priorité à la prise de décision stratégique.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une série de réunions complémentaires continuent à se tenir au sein du CD. ▪ Les règlements devront être renforcés pour éviter que cela ne se produise (voir point b ci-dessus)
d. Fixez une limite claire pour l'établissement du quorum et déterminez combien de temps les personnes peuvent encore entrer en réunion.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cependant, un nombre important de réunions de la CD se déroulent sans quorum, de sorte que les propositions d'accord doivent être soumises à l'approbation du Conseil plénier.
e. Continuer à appliquer strictement les règles de procédure et les termes de référence en cas d'absences multiples. Les lettres d'avertissement en cas de non-conformité doivent être signées par le président de l'organisme en question.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il y a eu des appels à l'attention. ▪ Les lettres de notification doivent encore être délivrées. ▪ Certains membres du Conseil sont tombés en dessous de leur quota minimum de présence, cependant, la priorité a été donnée à la continuité et à l'accent mis sur la présence plutôt qu'à la diminution du nombre de membres.
f. Définissez des dates de réunion spéciales en utilisant des systèmes numériques tels que Doodle, afin qu'aucun temps effectif ne soit perdu pendant la réunion.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En pratique, les plateformes de rencontre définissent les dates des nouvelles rencontres, en recherchant une plus grande coïncidence, surtout lorsqu'il s'agit de rencontres à des dates rapprochées.



Recommandation CV 2019 : VIIIème Assemblée générale	Avancées
g. Mettre en place et/ou développer une plateforme de gestion des documents, des minutes, des règlements, des documents, tels que Google Drive ou Dropbox, pour les différents organes et l'équipe opérationnelle de SPP Global.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompli. Tous les documents des réunions du conseil d'administration et du conseil de surveillance sont disponibles sur Google Drive.
h. Le transfert d'informations et d'expériences entre les présidents des organes directeurs de SPP Global doit être garanti dans le cadre du processus de transfert et de réception des fonctions.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En attendant, à la fin de la période de gestion, en 2021.
i. Les organisations qui effectuent un changement de représentation au sein d'un organe directeur ou d'un comité de SPP Global doivent être responsables du transfert approprié d'informations et d'expertise entre la personne sortante et la personne entrante.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cela a été fait au niveau des recommandations. ▪ Apparemment, il n'y a pas eu de problèmes pour cette raison au cours du dernier cycle.

6.4 Analyse actuelle

1. Le positionnement du SPP en tant que réseau d'organisations de petits producteurs continue à être consolidé, conformément aux accords de la VIIIe Assemblée générale de 2018. Le leadership politique du SPP dans le mouvement du commerce équitable, y compris les entreprises et le grand public, s'est considérablement amélioré. Le SPP s'est positionné comme un commerce équitable plus authentique et plus pur.
2. Des progrès ont été réalisés en termes de crédibilité et d'acceptation comme l'un des principaux labels de commerce équitable sur les marchés européen et nord-américain. Même dans les pays producteurs du Sud, le SPP est considéré comme une alternative importante et prometteuse.
3. La croissance du marché au cours de l'année dernière a été très limitée. La fermeture de 2019 avec une croissance d'environ 7% en volume et une diminution du marché en valeur est préoccupante.
4. Des efforts importants ont été déployés pour promouvoir le SPP auprès de la présidence et de la direction exécutive, ce qui a permis de réaliser des progrès en matière de promotion politique et commerciale. L'importance des progrès réalisés dans la construction de l'alliance stratégique avec le réseau d'entreprises français Biopartenaire est soulignée.
5. Le marché mondial du SPP est fortement concentré dans une seule entreprise. Bien que le nombre d'entreprises ait augmenté, la croissance n'a pas été suffisante pour assurer une plus grande diversification du marché et de ses risques.
6. Les récentes discussions internes sur l'application de nouveaux prix minimums sont le signe que les acteurs du marché, bien que sympathiques au SPP et à son positionnement politique, sont réticents à rejoindre le SPP en raison de ses prix minimums.
7. L'idée que vous ne pouvez atteindre le marché que pour de gros volumes à bas prix n'est ni correcte ni acceptable. Il s'agit d'une fausse contradiction entre le volume et le prix. L'expérience montre que les entreprises et les consommateurs sont prêts à payer un bon prix pour de bons produits. Afin de pouvoir vendre de plus gros volumes, il est important de mieux positionner SPP et ses produits, avec des produits de qualité à forte valeur ajoutée qui sont importants pour les consommateurs.
8. Le SPP n'est pas encore suffisamment reconnu par les consommateurs finaux pour pouvoir convaincre les marques de sa valeur ajoutée par rapport à d'autres initiatives similaires. Les limitations budgétaires



de SPP Global créent un manque de capacités opérationnelles pour l'exécution en temps voulu des plans stratégiques de SPP Global.

9. Il a été constaté que les processus de dialogue entre SPP France et SPP Global concernant le fonctionnement de la stratégie SPP Europe et pour le renouvellement de la relation ont été un processus excessivement fatigant. La mise en œuvre des stratégies convenues lors de l'Assemblée générale de *SPP Global* doit pouvoir être réalisée de manière souple. Les négociations entre les parties ont retardé cette mise en œuvre de manière excessive, ce qui a eu un impact négatif sur le travail de promotion en France et en Europe.
10. Le système actuel du SPP est quelque peu bureaucratique dans ses processus de renouvellement. Ces processus finissent par durer trop longtemps. Les organismes de certification ne semblent pas appliquer les procédures de SPP Global en temps utile.
11. Les informations sur les ventes de produits sont encore limitées. Le système SPP ne recueille encore que peu d'informations sur le flux exact des produits SPP, en particulier lorsque des intermédiaires sont impliqués.
12. Malgré les contraintes budgétaires et les limites de la mise en œuvre des stratégies de promotion dans les différentes régions, des progrès considérables ont été réalisés dans l'investissement dans le développement de systèmes numériques de gestion et de promotion de l'information (ERP, CRM, documents en ligne, marché virtuel, etc.) qui permettront un travail nettement plus efficace et efficient à l'avenir.
13. La participation des acteurs du SPP aux processus décisionnels semble encore insuffisante. Non seulement au niveau des principaux organes de décision, mais aussi dans les processus de consultation. L'appropriation insuffisante de l'initiative par ses membres est signalée à la fois comme une cause et comme un effet. Le manque de participation et de communication interne génère une instabilité dans la prise de décision. Certains processus de révision des prix ont été critiqués par certains acteurs à des stades tardifs de la prise de décision, même après la publication des résultats.

6.5 Recommandations au CD et à l'AG de SPP Global

1. Le suivi des recommandations formulées par le Comité de Surveillance dans son rapport d'évaluation pour la période 2018 - 2019 doit être poursuivi.
2. Le SPP doit tirer parti et approfondir son leadership croissant dans le mouvement du commerce équitable et, plus que jamais, vis-à-vis des consommateurs finaux, en tant que commerce équitable plus authentique, mené par les mêmes producteurs et plus attaché aux principes originaux du commerce équitable, avec plus de sérieux, de crédibilité et de qualité que les autres initiatives.
3. La priorité doit être donnée aux activités de promotion du SPP, non seulement auprès des acteurs du marché mais aussi des consommateurs des régions prioritaires, et ce de toute urgence. Le positionnement politique ne doit pas être négligé dans cette promotion, mais il doit être considéré comme un outil permettant de réaliser des ventes plus importantes.
4. Le fait que SPP Global n'entre pas dans le champ de la confrontation avec d'autres acteurs du mouvement du commerce équitable ne doit pas nuire à l'esprit énergique et novateur du SPP dans la défense des principes originaux du commerce équitable. Dans la promotion du SPP, il est extrêmement important de parvenir à une différenciation adéquate du SPP par rapport aux autres initiatives. Il est important que le consommateur comprenne que le SPP est un véritable commerce équitable, totalement différent du commerce équitable générique et économique qui est beaucoup plus connu. Entre autres choses, le consommateur doit comprendre que le SPP vise également à mettre sur le marché un produit non seulement issu de petits producteurs biologiques, mais aussi de haute qualité.



5. Il est jugé nécessaire que l'assemblée générale de SPP Global analyse la situation actuelle du marché et définisse une politique institutionnelle plus claire sur le processus à suivre pour prendre des décisions sur les prix minimums du SPP dans un contexte de marché où les prix sont bas par rapport aux coûts de production des petites organisations de producteurs, bien au-dessus des prix du marché. Nous considérons qu'il est important que les prix SPP permettent au producteur non seulement de ne pas développer son activité pour « survivre » mais aussi de la développer en tant qu'activité professionnelle lui permettant d'améliorer sa production (qualité et rendement), ses conditions de vie et d'investissement. C'est la seule façon de donner un avenir aux organisations de producteurs. Si nous devons tenir compte des réalités du marché, nous devons aussi avoir l'ambition et la force de changer ces réalités. La priorité du SPP doit être de préserver sa raison d'être face au processus de dévaluation du commerce équitable.
6. Des mécanismes doivent être recherchés pour accroître la présence du SPP dans les différentes régions productrices. Dans le cas où il n'est pas possible de couvrir via des réunions physiques, il est recommandé de profiter du nouvel essor de la communication numérique pour organiser une plus grande interaction et des activités de communication avec les membres, tant les producteurs que les acheteurs.
7. Il est recommandé que dans les dialogues avec SPP France, l'accent soit mis sur le fait que le SPP est un réseau international unique, sous le mandat de l'Assemblée générale et des autres organes de décision de SPP Global. La participation des acteurs locaux est la clé du succès de la promotion et du développement du SPP dans les régions. Un travail conjoint entre SPP Global et les acteurs régionaux doit être assuré pour garantir le respect des accords des organes décisionnels de SPP Global et la participation active des acteurs locaux pour un meilleur impact sur le marché et les mouvements nationaux concernés.
8. Compte tenu des contraintes budgétaires, il convient d'envisager de mettre davantage l'accent sur les activités et les partenariats axés sur la gestion de ressources complémentaires au revenu systémique. Il sera nécessaire d'investir dans la promotion et les capacités organisationnelles du SPP dans les différentes régions, pour lesquelles les ressources actuelles ne sont pas suffisantes.
9. Le système SPP doit faire une analyse des goulets d'étranglement dans les processus de certification actuels et mettre en œuvre des mesures fortes qui génèrent un processus de certification et de renouvellement plus agile. Dans le même temps, les améliorations apportées au système devraient se traduire par une plus grande transparence et une meilleure information sur les différents acteurs et canaux de la chaîne, afin de garantir la fiabilité et la crédibilité du système et de fournir de meilleures données pour l'analyse interne, ainsi que pour soutenir la promotion de la consommation de nos produits.
10. Il est recommandé d'améliorer les mécanismes de communication et de consultation internes, entre les différents acteurs du SPP, leurs représentants désignés auprès du SPP, les organes décisionnels et l'équipe opérationnelle de SPP Global, en cherchant à s'approprier davantage les processus décisionnels et en évitant les revers.
11. Il faut continuer à investir dans le développement et la mise en œuvre de systèmes numériques pour faciliter l'administration et la communication de l'information afin de rendre plus efficaces les processus, tant de certification que de promotion et de prise de décision.
12. Comme point central de ce rapport, le CD demande aux Associés de SPP Global de prendre les accords nécessaires lors de leur prochaine Assemblée Générale pour 1) réaffirmer la mission et la position différenciatrice du SPP ; 2) renforcer l'engagement de chacun de ses membres envers le SPP ; 3) défendre et promouvoir les droits et les principes des petits producteurs organisés, centrés sur la valeur réelle et intégrale de leur travail, tant sur le plan politique que par le système de règles et de prix du SPP ; 4) toujours respecter les principes de solidarité, d'unité et de prise de décision démocratique, à l'abri des jeux de pouvoir qui marquent habituellement le marché.



7 Rapport sur la marque et l'image

Dans le Plan stratégique 2016 - 2021, approuvé lors de la **5e Assemblée Générale en 2016**, les décisions suivantes ont été prises concernant le logo :

1. *Le logo doit se distinguer clairement du logo de la CLAC*

Respecter les figures humanoïdes du logo actuel, pour des raisons de représentation de l'identité, de positionnement sur le marché et de forts investissements dans les dépôts de marques au niveau international.

3. *Le nom SPP doit être respecté et ces acronymes doivent figurer dans le nouveau tableau.*

4. *La référence au site web doit être supprimée.*

5. *Il doit être possible d'adapter des qualificatifs supplémentaires comme dans le système actuel.*

Lors de la **Vie Assemblée Générale de 2017**, les accords du Plan stratégique 2016 - 2021 ont été ratifiés à l'unanimité, avec l'ajout de l'intention de mener une négociation avec la région CLAC pour céder les droits du logo CLAC au SPP. Une cession éventuelle changerait l'objectif de la mise en œuvre du plan approuvé dans le plan stratégique.

Lors de la **VIIème Assemblée Générale du SPP** en juin 2018 à Piura, Pérou, vu le manque de progrès positifs dans le dialogue avec la CLAC, les accords de 2016 ont été à nouveau ratifiés, complétant l'accord d'embauche d'une entreprise spécialisée en ce qui concerne le logo et l'application du positionnement dans les qualificatifs à utiliser avec le logo, reprenant les accords de positionnement de cette Assemblée :

POSITIONNEMENT SPP

A. *Le SPP doit être lié à différents domaines en parallèle :*

1. *Production biologique / organique*

2. *Le commerce équitable*

3. *Le coopérativisme dans tous les domaines*

4. *La lutte paysanne en général*

B. *Le positionnement actuel du SPP devrait être ajusté en mettant l'accent sur les éléments suivants, en transmettant des messages essentiels complémentaires au logo :*

1. *100% détenus et exploités par des petits producteurs*

2. *Produits écologiques et biologiques*

3. *100% commerce équitable/prix, en cherchant à se différencier en termes de mots des labels de commerce équitable les plus connus.*

La VIIe Assemblée Générale a également convenu d'attendre les résultats de l'Assemblée Générale de la région CLAC en novembre 2018, en attendant le résultat final du dialogue respectif.

Début 2019, en l'absence de réponse de l'Assemblée Générale de CLAC à la demande du SPP, le recrutement du cabinet spécialisé se poursuit. La société canadienne Vasco de Montréal (Canada) a été engagée à cette fin.



La société Vasco a élaboré une proposition d'adaptation du logo basée sur le mandat issu des accords de la VIIe Assemblée Générale de SPP Global.

Le processus d'élaboration du logo de l'entreprise Vasco comprenait une exploration du marché, un atelier et deux enquêtes auprès d'un échantillon représentatif d'acteurs du SPP, principalement des entreprises utilisatrices du SPP.

Le travail ne s'est pas limité à la génération de propositions de logos, mais aussi d'un slogan général et des modalités d'application de slogans spécifiques facultatifs.

Lors de la 7e Assemblée Générale en juillet 2019, l'un des logos proposés et un slogan général ont été approuvés à une large majorité des voix.

Après l'Assemblée Générale, une objection a été reçue de l'Acheteur Final principal du SPP, qui a considéré que le logo était inadéquat et a préféré un processus de décision différent.

Au fil du temps, avant la fin du dialogue avec cet acheteur, le processus d'élaboration du nouveau logo s'est heurté à une forte objection de la part d'une société d'une marque d'eau minérale très connue en Europe.

L'objection de cette société portait davantage sur l'utilisation prépondérante du nom SPP dans le cadre du logo, que sur la conception du logo lui-même.

Le Conseil d'Administration de SPP Global, après avoir évalué les risques juridiques, et donc les risques financiers et commerciaux, a été contraint de retirer la demande de marque et de repenser le processus de modification du logo.

Compte tenu des avis de la société qui s'est opposée à l'enregistrement de la marque, il a été décidé de continuer à utiliser le logo actuel, en utilisant le nom SPP comme nom de société, en l'associant à l'adresse internet.

D'autre part, le Conseil d'Administration a décidé, fin 2019, de convenir d'un processus général de redéfinition du logo et de la marque, selon les lignes directrices suivantes :

- Le processus de révision du logo et de la marque doit être conforme à la position officielle du SPP, ratifiée lors de la 8e Assemblée Générale en 2019 :

Le SPP, Symbole des Producteurs Paysans, est un réseau intercontinental d'organisations de petits producteurs biologiques qui s'efforcent de faire reconnaître la haute qualité de nos produits et travaillent pour une vie digne et une planète saine pour tous, en partenariat avec des entreprises et des consommateurs engagés, soutenus par une certification indépendante.

- Déléguer le processus de suivi au Comité de Soutien et de Promotion global du SPP (CAP)
- Veiller à ce que les principaux et différents types d'acteurs en termes de région, de type d'activité et de taille soient représentés dans ce processus dirigé par le CAS.
- La participation (externe) de sociétés spécialisées dans le marketing, les dessins et modèles et la protection des marques.
- La participation active de tous les membres de la famille SPP
- La participation des représentants de l'Équipe Opérationnelle.

En avril 2020, le CAP et le SPP Global CD se sont réunis et ont conclu les accords suivants :



- Quel que soit le logo que vous avez, le SPP nécessite un travail important pour redéfinir son image à partir de son positionnement, converti en une image graphique et une communication appropriée pour être comprises correctement et efficacement par les consommateurs des différents marchés cibles.
- Ce travail de refonte de l'image doit, en même temps, générer une solution permanente à la nécessité d'ajuster la marque SPP ainsi que le logo correspondant.
- Le mandat précédemment délégué au CAP pour guider le processus d'adaptation du logo et de la marque est donc étendu à une refonte générale (« *rebranding* ») de l'image du SPP.
- Le processus de refonte doit définir dans quelle mesure l'image de l'entreprise (graphique et communication) doit être globale et dans quelle mesure elle peut et/ou doit être adaptée à différentes régions géographiques ou socioculturelles.
- Ce processus de refonte doit être mené à bien de manière approfondie. Bien qu'il y ait urgence, il faut éviter autant que possible le risque de répéter les échecs constatés dans les processus précédents.
- Un investissement adéquat du budget de SPP Global est alloué aux processus de développement de la nouvelle image et à sa protection adéquate, tout en couvrant les campagnes internationales de son lancement dans le cadre de la stratégie de promotion.
- Alors que le processus de développement de la nouvelle marque et de la nouvelle image est en cours, le nom complet du Symbole des Producteurs Paysans (et ses équivalents dans d'autres langues) est promu, ainsi que le logo existant, afin de le rendre moins dépendant du nom SPP. D'autre part, la version monochrome autorisée du logo est davantage promue comme faisant partie de l'image de marque, en cherchant à se différencier davantage de l'image de marque de la CLAC/FLO.

Au cours du processus d'élaboration de la nouvelle image, les différents acteurs du SPP et les marchés potentiels des différentes régions seront consultés.

Chaque fois qu'une décision stratégique est nécessaire, elle sera présentée à l'Assemblée Générale mondiale du SPP, normalement et/ou extraordinairement.

8 Ordre du Jour et Chemin Critique X Assemblée Générale 2021

Il est proposé à la 9ème Assemblée Générale d'approuver l'Ordre du Jour suivant pour la 10ème Assemblée Générale (physique) en 2021

Ordre du Jour général X Assemblée Générale SPP Global

22-23 juillet 2021

Principaux objectifs de l'AG	
1	Mise à jour juridique (Effectif, R.I., Procès-verbal)
2	Compléter l'évaluation SPP SWOT
3	Approbation de la déclaration de principes et de valeurs du SPP
4	Approbation de la mission/du positionnement du SPP dans le contexte actuel
5	Nomination du nouveau Conseil d'Administration, CNP et CV



6	Approbation du plan stratégique 2021-2026
DÉFINITION DU PLAN STRATÉGIQUE (PE)	
Adoption des objectifs stratégiques du PE	
1	Mission/Positionnement
2	Priorisation des objectifs stratégiques
3	Lignes d'action stratégiques
4	Indicateurs clés de performance
Adoption des stratégies opérationnelles du PE	
1	Modèle de promotion et de différenciation
2	Politiques de prix du SPP
3	Système de normes et de certification
4	Stratégies de renforcement de l'OPP
5	Stratégies de sensibilisation
Approbation du modèle d'exécution	
1	Modèle financier
2	Modèle organisationnel
3	Modèle de fonctionnement

Le Chemin Critique suivant est proposé pour la 10e Assemblée Générale :

#	Activité	Resp.	20 juin	20 juill et	20 août	20 sept.	oct-20	20 nov.	Déc -20	21 janvier	21 février	Mar -21	Avr-21	Le 21 mai	21 juin	21 juillet
1	Approbation du Chemin Critique	AG	21													
2	Nomination du nouveau Conseil d'Administration	AG	21													
3	Formulation du projet de "Fondation stratégique SPP" (SWOT, analyse de la situation, analyse opérationnelle, définition des valeurs et des objectifs stratégiques)	CD	21													
4	Projet de "FE-SPP" des Forums d'Analyse Régionale	CD														
5	Projet final du Forum mondial "FE-SPP"	CD														
6	Approbation de la version finale du "FE-SPP"	CD														
7	Élaboration du premier projet de PE-SPP (plan stratégique)	CD														
8	Projet de "PE-SPP" des Forums d'Analyse Régionale	CD														
9	Approbation en X AG Projet final "PE-SPP"	AG														22,23